**Comité de coordination des bases OCS**

**Feuille de route méthodologique**

**A - Recenser les bases OCS existantes ou en cours de production et les besoins** locaux, régionaux et nationaux auxquels elles répondent (cf. travail d’OpenIG)

* Etablir une cartographie des usages et du type de base OCS qui peut y répondre (et réciproquement, par exemple dans un tableau à double entrée).
* Déployer un outil collaboratif d’information national sur les bases d’occupation du sol, a minima sur une échelle régionale.
* Définir les modalités et droits de gestion / d’accès :
  + Pour les différentes cartographies
  + Pour l’outil collaboratif

**B - Formuler les hypothèses de travail,** c’est-à-dire les **scénarios d’articulation** possibles entre bases OCS nationale et régionales/locales, de façon à pouvoir analyser pour chaque type d’usage les atouts et contraintes spécifiques des différents scénarios, les problèmes à régler durablement au niveau technique, financier, institutionnel, etc.

Hyp 1 - L'OCSGE sert de socle standard (niveaux 1 et 2 de nomenclature) aux bases régionales/locales

Hyp 2 - On ne cherche pas à articuler les bases OCS elles-mêmes mais les indicateurs qui en sont issus dans certains domaines (par exemple l’indicateur d’artificialisation). (Indicateur au sens large)

Hyp 3, 4… Autres hypothèses à co-construire ensemble

**C - Identifier les principaux angles d'analyse / problématiques à explorer :**

Les problématiques ne se posent pas systématiquement pour tous les usages et tous les territoires, elles sont donc à analyser au regard des cas d’usage et des territoires concernés.

C1 - Comment surmonter les différences de finesse géométrique entre bases OCS ?

C2 - 1 ou 2 dimensions : les deux types de bases peuvent-ils être articulés ? comment ?

C3 - Quels sont les postes de nomenclature qui posent problème pour articuler les bases OCS locales, régionales et nationale ?

C4 – Les différences de contrôle qualité (aucun, interne, externe, etc.) impactent-elles les scénarios d’articulation pour certains usages ?

C6 - Quelles bases OCS font référence au niveau local, régional et au niveau national en matière d’urbanisme (SCOT, PLU, SRADDET…) ou dans d’autres domaines ? 🡪 Analyse juridique à mener.

C7, C8… Autres problématiques à discuter ensemble

**D – Chronologie des travaux**

* Au moins une réunion par problématique et par hypothèse, avec à chaque fois :
* 1 ou 2 présentations illustratives par des acteurs concernés
* Débats
* Compte-rendu : Synthèse et reformulation des analyses, questions restant en suspens et conclusions
* Echanges écrits sur la base de cette synthèse (dans un espace d’édition collaborative ?)
* 2ème réunion si nécessaire pour compléter, amender et valider les analyses et conclusions

**E – Outillage**

* Propositions pour expérimentations :
* Un outil de sondage en ligne pour recueillir les avis au fil des travaux, sur les points particuliers qui le nécessiteraient
* Un espace de travail avec édition collaborative pour capitaliser et rédiger des conclusions du Comité (droits d’accès à préciser)

Recadrage : compte tenu de la diversité et du nombre d’OCS locales, il est proposé un travail en 2 temps :

1. Analyses prioritaires sur l’articulation entre OCS régionales et OCS nationale
2. Elargissement des analyses aux OCS infra-régionales si le besoin le justifie et si un comité national est le bon endroit pour cela.